

Description du projet	Développement et construction dans le cadre d'une mine de cuivre et de molybdène existante ainsi que des installations de traitement connexes
Parrain	Sociedad Minera Cerro Verde S.A.A.
Pays	Pérou
Catégorie de projet	A
Exportateur(s) canadien(s)	Divers exportateurs canadiens
Description des biens d'équipement et/ou services	Vente de divers biens et services canadiens
Produit d'EDC	Financement
Date d'affichage sur le site Web d'EDC (jj/mm/aa)	22/01/2014
Date de la signature (jj/mm/aa)	10/03/2014

Catégorisation du projet

Situé à environ 32 km au Sud-Ouest de la ville d'Arequipa au Pérou, le projet comprend l'expansion à grande échelle du complexe minier à ciel ouvert de cuivre et de molybdène, à l'intérieur de la concession de Cerro Verde. Le projet prévoit l'expansion des exploitations existantes et l'élaboration d'un nouveau concentrateur et de nouvelles installations de traitement de résidus comportant un important barrage. L'infrastructure auxiliaire comprend la construction d'une usine de traitement d'eau, d'un chemin de service et de lignes de transport d'électricité. On s'attend à ce que le projet permette de tripler la production de 360 000 tonnes métriques par jour (mtd) à compter de 2016. Le projet a été classé à titre de catégorie A. (Les catégories sont définies [ici](#), voir D3. Divulgaration d'information de nature environnementale et sociale).

Résumé de l'examen d'EDC

EDC a passé en revue le projet conformément à sa *Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale* ainsi qu'aux *Principes de l'Équateur*, et a conclu que le projet est conçu de façon à respecter ou excéder les pratiques, lignes directrices et normes exemplaires reconnues à l'échelle internationale. Afin d'arriver à cette conclusion, EDC a examiné une Évaluation des incidences environnementales, fondée sur les normes environnementales et sociales internationales pertinentes, s'est assurée de l'existence de mesures de réduction des risques appropriées aux incidences sociales et environnementales éventuelles du projet et a évalué les activités d'engagement des parties intéressées.



Liste non exhaustive des principaux enjeux environnementaux et sociaux associés au projet et des mesures d'atténuation examinés par EDC :

Zones marines : Le projet se déroule dans un environnement où l'eau est de piètre qualité, ce qui risque de resulter en des impacts directs aux ressources marines dans la zone d'influence du projet.

Mesures d'atténuation : Recours à un système de réutilisation de l'eau pour réduire la demande placée sur l'approvisionnement régional en eau; approvisionnement de l'eau de la mine à partir de l'usine proposée de traitement des eaux usées au lieu des sources d'eau souterraines dans le but de réduire davantage l'impact sur les sources d'eau; le recours à une usine de traitement des eaux usées réduira la pollution découlant des eaux usées ayant une incidence sur la source d'eau principale d'Arequipa (Rio Chili).

Qualité de l'air : Le projet est situé dans une région aride; l'air est très poussiéreux et on y constate une brume considérable.

Mesures d'atténuation : Mise en place d'un programme de protection respiratoire destiné aux employés et entrepreneurs, d'un programme de suppression de la poussière pour les routes minières, de systèmes de transporteur couverts et de dispositions pour les dépôts de minerai.

Biodiversité : Il y a des impacts éventuels pour l'habitat ayant été touché par les opérations existantes.

Mesures d'atténuation : Mise en oeuvre d'un plan d'action en matière de biodiversité afin de se pencher sur l'approche de gestion des espèces en danger endémiques et restreintes dont l'habitat est touché par la concession et l'expansion. Le projet ne nécessitera pas d'expansion des limites actuelles de la concession; aucun autre impact direct sur la biodiversité ne devrait donc résulter d'une expansion.

Engagement des parties intéressées : Examen des inquiétudes des collectivités locales.

Mesures d'atténuation : Mise en oeuvre d'un programme d'engagement des parties intéressées afin d'identifier et de gérer les parties intéressées clés, incluant le gouvernement ainsi que les collectivités touchées par le projet; engagement des parties intéressées pertinentes comme exigé par la réglementation péruvienne; utilisation de trois bureaux d'information permanents à titre de réseaux aux fins de divulgation et de communication de renseignements liés aux projets auprès des collectivités touchées et mise en œuvre de programmes et sous-programmes; utilisation de solides mécanismes de griefs.

Documents examinés :

Environmental and Social Impact Assessment (ESIA) – Cerro Verde Production Unit Expansion Project.
Prepared by Knight Piésold. Novembre 2011.

Manuel de Sistema de Gestion Integrado (IMS). Prepared by SMCV. Juin 2013.

Aperçu décrivant la structure et le contenu des Systèmes de gestion intégrés de SMCV (IMS). Préparé par Cerro Verde et fourni par Environ à EDC.

Un résumé des politiques pratiques et méthodes de calcul/présentation de renseignements en matière de GHG de SMCV. Préparé par Cerro Verde et fourni par Environ à EDC.

Normes environnementales et sociales de l'International Finance Corporation (IFC) utilisées par EDC (en plus des exigences du pays d'accueil) :

- PS1 : Évaluation sociale et environnementale et systèmes de gestion connexes
- PS2 : Main-d'oeuvre et conditions de travail
- PS3 : Prévention et lutte contre la pollution
- PS4 : Santé, sécurité et sûreté des communautés
- PS6 : Conservation de la biodiversité et gestion des ressources naturelles et durables
- PS8 : Héritage culturel